

BELGIQUE – Des chercheurs sanctionnés pour avoir critiqué les OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 03/06/2011, modifié le 11/07/2024

3 juin 2011 : l'université de Leuven a décidé de licencier une de ses chercheuses, Barbara Van Dyck, qui a pris part à la journée de désobéissance civile non-violente, contre le champ de pommes de terre GM de Wetteren. L'Université entend aussi prendre des sanctions à l'encontre de deux autres chercheurs de la même université, qui ont exprimé dans la presse belge des doutes ou des craintes vis-à-vis des OGM. Ces trois chercheurs ont été entendus par les autorités académiques et assument leur soutien au principe de la manifestation.

Face à cette tentative d'intimidation, les réactions se sont multipliées, notamment vis-à-vis du rectorat et une dizaine de chercheurs de différentes universités viennent de publier une lettre ouverte dans laquelle ils revendiquent avoir pris part à la manifestation contre l'essai en champ de pommes de terre transgéniques.

[Une pétition de soutien](#) précise : *"Que l'on soit d'accord ou non avec l'objectif et la stratégie de l'action, la sanction est disproportionnée et porte atteinte à la liberté académique et la liberté d'expression. Nous appelons le monde académique à s'opposer à ce renvoi et à signer cette pétition. [...] En outre, [Barbara Van Dyck] n'est pas renvoyée en raison d'infractions qu'elle aurait commises ce jour-là, mais en raison de la solidarité qu'elle exprime à l'égard des manifestants et le soutien public qu'elle apporte à cette action de désobéissance civile. On peut donc se demander sur quelle base les autorités académiques ont décidé ce licenciement. Avec cette mesure disproportionnée – une interdiction d'exercer sa profession –, les autorités universitaires violent une des valeurs fondamentales de leur propre charte, en particulier celle de la liberté académique. Nous aimions rappeler que la liberté académique signifie non seulement avoir la possibilité de mener des recherches de façon indépendante, mais comporte également la liberté individuelle des universitaires d'adopter une « attitude critique à l'égard de certaines tendances ou articulations sociales. La liberté intellectuelle individuelle est toujours une pierre angulaire de notre identité universitaire ». [...] Pas besoin d'approuver la cible et les tactiques de l'action pour comprendre son enjeu social : qu'est-ce qu'une agriculture socialement juste et écologiquement durable ? Quel est le rôle des OGM et comment distribuons-nous les ressources de recherche d'une manière équitable entre les différentes options ? Réduire cette action à un acte de violence (contre des pommes de terre ?) détourne l'attention du débat nécessaire. La présence de scientifiques des deux côtés du débat démontre que même au sein de la communauté scientifique il y a un désaccord sur la nécessité sociale et la valeur ajoutée des OGM".*